



EXTRAIT DE DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du 28 mars 2024

L'AN DEUX MILLE VINGT QUATRE le 28 mars, le Conseil communautaire, légalement convoqué le mercredi 20 mars 2024, s'est réuni à la salle La Savoyarde à Montmélián, en séance publique, sous la présidence de Béatrice SANTAIS.

Nombre de membres en exercice : 63

Nombre de membres présents : 52

Nombre de membres votants : 57

Prénom	Nom	Communes	Présents	Avaient donné pouvoir	Absents et/ou excusés
Marc	DUPRAZ	APREMONT			X
Patrice	DOMENGET (Suppléant)	ARBIN	X		
Catherine	BRISSE (Suppléante)	ARVILLARD	X		
Fabienne	PICHON-DEGUILHEM	BETTON BETTONNET	X		
Nicole	BOUVIER	BOURGNEUF	X		
Yannick	LOGEROT	CHAMOUSSET	X		
Cécile	DEBRION	CHAMOIX SUR GELON	X		
Eric	BARBIER	CHAMPLAURENT	X		
Christelle	HUGONOT	CHATEAUNEUF	X		
Michel	RAVIER	CHIGNIN		J.Y. BERGER SABATTEL	X
Jean-Luc	BENETTI	COISE ST JEAN PIED GAUTHIER	X		
Arlette	BRET	COISE ST JEAN PIED GAUTHIER	X		
Jean-Michel	BLONDET	CRUET	X		
Alain	SIBUE	DETRIER			X
Eve	BUEVOZ	FRETERIVE	X		
Marc	GIRARD	HAUTEVILLE		N. BOUVIER	X
Stéphane	DUPARC	LA CHAPELLE BLANCHE	X		
Michel	DURET	LA CHAVANNE	X		
Ludovic	LAMBERT	LA CROIX DE LA ROCHETTE			X
Jean-François	CLARAZ	LA TABLE	X		
Jean-François	DUC	LA TRINITE	X		
Nathalie	POMEON	LAISSAUD	X		
Véronique	MASNADA (Suppléante)	LE BOURGET EN HUILE	X		
André	DAZY	LE PONTET			X
Sébastien	MARTINET	LE VERNEIL		J.F. CLARAZ	X
Jean-Claude	NICOLLE	LES MOLLETES	X		
Elise	AGUETTAZ (Suppléante)	MONTENDRY	X		
André	BUISSON	MONTMELIAN	X		
Sylvie	COMPOIS	MONTMELIAN	X		

Anne	CONAND	MONTMELIAN	X		
David	FAUCONET	MONTMELIAN	X		
Yves	PAVILLET	MONTMELIAN	X		
Béatrice	SANTAIS	MONTMELIAN	X		
Jean-Pierre	GUILLAUD	MYANS	X		
Giuseppina	PATRAS	MYANS		J.P. GUILLAUD	X
Lionel	MURAZ	PLANAISE	X		
Martine	BANNAY-CODET	PORTE DE SAVOIE			X
Jean-Jacques	BAZIN	PORTE DE SAVOIE	X		
Ghislain	GARLATTI	PORTE DE SAVOIE	X		
Caroline	LEVANNIER	PORTE DE SAVOIE	X		
Jacques	VELTRI	PORTE DE SAVOIE	X		
Franck	VILLAND	PORTE DE SAVOIE	X		
Jean-Yves	BERGER-SABATTEL	PRESLE	X		
Michel	SYMANZIK	ROTHERENS	X		
Alain	COMBAZ	ST JEAN DE LA PORTE	X		
Michel	BOUVIER	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Lionel	GOUVERNEUR	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Laëtitia	NOEL	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Martine	POMA	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Virginie	REYNAUD	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Remy	SAINT GERMAIN	ST PIERRE D'ALBIGNY	X		
Isabelle	JARRIAND	ST PIERRE DE SOUCY	X		
Sylvie	SCHNEIDER	STE HELENE DU LAC	X		
David	ATES	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jean-Claude	BENGRIBA	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jacky	DONJON	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Jacky	GACHET	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Nathalie	REBATEL	VALGELON LA ROCHETTE	X		
Elodie	VANACKERE	VALGELON LA ROCHETTE		N. REBATEL	X
Eric	SANDRAZ	VILLARD D'HERY	X		
Jean-Claude	MESTRALLET	VILLARD SALLET	X		
Christiane	FAVRE	VILLARD-LEGER	X		
Denise	MARTIN	VILLAROUX			X

71-2024 EXAMEN ET VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2024 - BUDGET ANNEXE TRANSPORT ET MOBILITE CŒUR DE SAVOIE (M 43)

Rapporteur : Jacky DONJON

En 2024, ce budget hors taxes évolue très sensiblement avec l'intégration de toutes les actions « mobilité » (notamment mobilités actives et covoiturage) auparavant portées par le budget principal en fonctionnement, et la proposition de mise en place du versement mobilité.

Ce versement mobilité est une nouvelle contribution appelée à s'appliquer à tous les employeurs du territoire de 11 salariés et plus à hauteur de 0,6 % de leur masse salariale pour des recettes estimées à 600 000 € à compter de juillet 2024 (1,2 M€ en année pleine dès 2025 d'après les projections du Plan de Mobilité Simplifié).

Pour l'année 2024, le projet de budget primitif s'équilibre en HT :

- En section de fonctionnement à 3 680 870 €,
- En section d'investissement à 73 650 €.

L'essentiel des dépenses de fonctionnement concerne les marchés de transport scolaire conclus avec les transporteurs (2 956 000 €), en hausse en raison de l'envolée des indices de révision de prix de ces marchés, liée à l'inflation. Les dépenses de fonctionnement comprennent également le reversement au budget principal des frais de personnel affectés à ce service (accompagnement dans les bus et gestion administrative, chapitre 012 pour 354 000 €).

Ce budget intègre dorénavant aussi les dépenses d'exploitation et d'animation concernant le développement du vélo (Vélostation, animations) et du covoiturage (ligne onCovoit', animations...), ou encore des contributions à divers organismes et études liés à la mobilité (MODEOS, syndicat mixte SRU...).

Les recettes de fonctionnement proviennent essentiellement du produit des services encaissés directement par la Communauté de communes (243 000 €), du reversement par la Région d'une subvention pour le transport des lycéens (860 000 €), de l'attribution de compensation versée par la Région (1 360 000 €), et désormais du versement mobilité à compter de juillet 2024 (estimé à 600 000 €).

L'équilibre de la section est prévu d'être assuré cette année par une subvention du Budget général, décidée par délibération du Conseil communautaire, pour un montant inscrit à hauteur de 455 000 € à ce stade.

En investissement, le résultat reporté de la section, les écritures d'amortissement et les subventions génèrent une recette globale de 73 650 €, qui permettent de financer de la signalisation et l'aménagement des arrêts de bus, l'acquisition et le renouvellement de vélos et VAE ainsi que l'installation d'arceaux et de stations de gonflage.

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **ADOpte** le Budget primitif 2024 – budget annexe Transport et mobilité Cœur de Savoie (M43) présenté ci-dessus, qui s'équilibre en recettes et en dépenses HT :
 - En section de fonctionnement à 3680 370 €,
 - En section d'investissement à 73 650 €.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Grenoble dans les deux mois suivant sa publication et sa notification.

La Secrétaire de séance



Laëtitia NOEL

La Présidente,



Béatrice SANTAIS

